

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

19 novembre 2024 à 18h30

Café Troc-Stop

Présences

Chantale Rivest	parent – Présidente du CÉ
Bertrand Robitaille-Grou	parent
Jérôme-Manuel Roy	parent
Étienne Yergeau	parent
Dalal El Hamod	enseignante, préscolaire
Jean-François Cuierrier	enseignant, 4 ^e année
Majdouline Choufa	technicienne en service de garde
Julie Cardinal	psychoéducatrice et secrétaire du CÉ
Isabelle Viau	direction-adjointe
Tracy Wilson	direction

Absences : Madame Francine Noël et monsieur Verlaine Rozefort, enseignant

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour CE-24/25-005
3. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2024 CE-24/25-006
4. Question du public
5. Points d'information du Conseil d'établissement
 - 5.1 **ADOPTION** du bilan annuel (23-24_ de la direction d'école au CÉ CE-24/25-007
 - 5.2 **ADOPTION** des règles de fonctionnement du SDG 2024-25 CE-24/25-008
 - 5.3 Mise à jour de la planification des sorties éducatives
 - 5.4 **ADOPTION** de l'utilisation d'une somme du fonds à destination spéciale pour une activité spéciale CE-24/25-009
 - 5.5 **APPROBATION** de la planification du projet *Nager pour pour survivre* pour le printemps 2025 CE-24/25-010
 - 5.6 **APPROBATION** de la lettre pour soutenir le projet " Rue école" CE-24/25-011
 - 5.7 **APPROBATION** de la proposition des conditions et modalités de l'intégration des COSP(contenus en orientation scolaire et professionnelle) pour le 3^e cycle du primaire 24-25 CE-24/25-012
 - 5.8 Projet verdissement de la cour d'école BF (lettre d'appui) CE-24/25-013
6. Divers
7. Levée de l'assemblée :
8. La prochaine réunion du CÉ aura lieu mardi 17 décembre 2024 à 18h30 (à confirmer)

1. Ouverture de l'assemblée : 18h31

2. Adoption de l'ordre du jour

CÉ-24/25-005

Madame Tracy Wilson fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Jérôme-Manuel Roy approuve et monsieur Jean-François Cuierrier appuie l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal du 24 septembre 2024

CÉ-24/25-006

Madame Tracy Wilson fait la lecture du procès-verbal de la séance

Du 24 septembre 2024.

Il est proposé par monsieur Étienne Yergeau et appuyé par madame Majdouline Choufa l'adoption du procès-verbal.

4. Question du public

Aucune assistance

5. Points d'information du Conseil d'établissement

5.1 **ADOPTION** du bilan annuel (23-24_ de la direction d'école au CÉ

CÉ-24/25-007

Madame Tracy Wilson présente le bilan annuel 2023-24. Elle répond aux diverses Questions.

Il est proposé par madame Dalal El-Hamod et appuyé par monsieur Étienne Yergeau l'adoption du bilan annuel 2023-24.

5.2 **ADOPTION** des règles de fonctionnement du SDG 2024-25

CÉ-24/25-008

Madame Majdouline Choufa présente les règles de fonctionnement

du SDG pour 2024-25. Il est proposé par monsieur Jérôme-Manuel Roy et appuyé par monsieur Bernard Robitaille-Grou les règles de fonctionnement du SDG 2024-25.

5.3 Mise à jour de la planification des sorties éducatives

Madame Tracy Wilson présente la mise à jour de la planification des

sorties éducatives pour l'année scolaire 2024-25. Il est proposé d'envoyer un rappel aux parents quelques jours avant la sortie.

5.4 **ADOPTION** de l'utilisation d'une somme du fonds à destination spéciale pour une activité spéciale

CÉ-24/25-009

Madame Tracy Wilson propose l'adoption d'une somme du fonds

à destination spéciale pour une présentation d'un conte à tous les élèves de l'école. La somme du fonds provient d'un bazar organisé en 2019 à l'école Bois-Franc-Aquarelle.

Une comédienne, Marie-Eve Larivière, présentera un conte le 11 décembre 2024

aux trois cycles. Le coût de cette activité est de 1600\$ (plus taxes).

Monsieur Jean-François Cuierrier propose et monsieur Jérôme-Manuel Roy appuie l'utilisation de la somme du fonds à destination spéciale pour la lecture d'un conte.

- 5.5 **APPROBATION** de la planification du projet *Nager pour survivre* pour le printemps 2025 CE-24/25-010
Madame Tracy Wilson présente le projet *Nager pour Survivre*. Il est sous la supervision des deux spécialistes en éducation physique (Naima Guendouz et Abdallah Ouggad). Les élèves de 3^e année auront 3 heures de cours où il sera enseigné 1) d'être capable de nager sur place dans l'eau ;2) d'être capable de se réorienter dans l'espace et 3)d'être capable de faire une longueur dans l'eau. Le coût de cette activité est autour de 6000\$ et l'école a obtenu 2000\$ en subvention. Il est proposé par monsieur Étienne Yergeau et appuyé par monsieur Bernard Robitaille-Grou la planification du projet Nager pour survivre.
- 5.6 **APPROBATION** de la lettre pour soutenir le projet " Rue école" CÉ-24/25-011
Madame Tracy Wilson et monsieur Étienne Yergeau font un une mise à jour du projet " Rue École". Il est discuté des prochaines étapes pour la concrétisation de ce projet dont une consultation auprès des citoyens, une présentation d'une lettre, obtenir une résolution du CÉ et faire le recrutement de bénévoles. Il est proposé par monsieur Étienne Yergeau et appuyé par madame Chantale Rivest la lettre pour soutenir le projet "Rue école".
- 5.7 **APPROBATION** de la proposition des conditions et modalités de l'intégration des COSP (contenus en orientation scolaire et professionnelle) pour le 3^e cycle du primaire 24-25 CÉ-24/25-012
Madame Tracy Wilson présente la proposition des conditions et modalités de l'intégration des COSP pour le 3^e cycle.
Il est proposé par monsieur Étienne Yergeau et appuyé par madame Dalal El-Hamod la proposition des conditions et modalités de l'intégration des COSP.
- 5.8 Projet verdissement de la cour d'école BF (lettre d'appui) CÉ-24/25-013
Madame Isabelle Viau présente le projet de verdissement de la cour d'école de l'édifice Bois-Franc. Il s'agit d'un achat de bacs surélevés pour pouvoir égayer la cour d'école. Ces derniers coûtent entre 3000 \$ et 4000\$. L'organisme Vert Cité fournira la main d'œuvre gratuitement si le projet de verdissement de la cour d'école BF obtient le financement. Monsieur Bernard Robitaille-Grou propose et madame Chantale Rivest appuie le projet verdissement de la cour d'école de Bois-Franc.

6 Divers

Madame Majdouline Choufa explique que le service HOP-HOP est maintenant disponible pour les parents. Un abonnement mensuel (20\$) permet aux parents de faire préparer leurs enfants avant leur arrivée au service de garde. Cela permet une diminution de temps d'attente lorsqu'ils viennent récupérer leurs enfants à la fin de la journée. Pour le moment, 37 familles bénéficient de ce service.

7 Levée de l'assemblée : 19h24. La prochaine réunion du CÉ aura lieu mardi 17 décembre 2024 à 18h30 (à confirmer)